

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Avril 2014

Les raisons de la colère



Décidément, le PSD ne passe pas chez les douaniers. Aux directeurs et aux ministres qui semblent ne pas vraiment comprendre les raisons de cette indigestion ou allergie, nous avons quelques causes probables à proposer.

Primo, ce PSD fait un fâcheux écho au grand traumatisme de 1993, que beaucoup d'agents ont vécu et dont ils se sont mal remis. Même si les faits remontent à vingt ans, et que nos dirigeants qui ne font que passer ne peuvent s'en souvenir, les douaniers, eux ont de la mémoire, et le PSD ravive douloureusement des blessures mal cicatrisées. Depuis cette période, de nombreux douaniers ont subi une ou plusieurs restructurations, avec des conséquences non neutres sur leur vie au travail, sur leur vie privée et sur leur moral ; il vient un moment où cela suffit.

Secundo, cela fait trop longtemps que des centaines d'emplois en Douane sont supprimés chaque année sous les prétextes les plus variés. Les douaniers sont las de voir leur réseau se désagréger inexorablement, et de s'entendre dire par-dessus le marché que leur métier n'est pas prioritaire. Ils en ont assez de sentir le sol s'effriter sous leurs pieds. Alors, toute nouvelle réforme concomitante à des suppressions d'effectifs ne peut qu'être suspectée de répondre uniquement au dogme de la réduction budgétaire. On n'a même pas envie d'en examiner le fond.

Tertio, la philosophie même du PSD laisse à désirer. Contrôler moins pour fluidifier les échanges commerciaux, accompagner mieux les entreprises, cela veut dire aussi contrôler moins ceux qui devraient l'être davantage et accompagner mieux les entreprises qui ne devraient pas l'être. Voilà qui n'est pas précisément dans les gènes douaniers, et dès lors c'est la question de la perte du sens du travail qui est posée. Il faudrait que l'administration comprenne enfin qu'elle place les agents dans une contradiction insurmontable.

Le rejet du PSD n'est donc pas un caprice anodin ou passager. Il exprime une exaspération profonde, une hypersensibilité des agents face à des gestionnaires préoccupés uniquement de réduction à court terme des déficits publics et d'obéissance aux diktats de Bruxelles. La crispation, l'incompréhension mutuelle entre les douaniers et leurs dirigeants sont telles que plus personne ne s'écoute, ni ne cherche à faire un pas vers l'autre. Toutes les conditions sont réunies pour qu'un nouveau traumatisme profond s'installe durablement là où nos gouvernants, surpris, ne voyaient qu'une réforme administrative de plus ou de moins.

Le pouvoir politique, en décrétant la mise en place du PSD contre vents et marées, a pris ses responsabilités. Ce ne sera pas faute que tous les syndicats, unanimement, ne l'aient averti de ses méfaits. L'administration veut son PSD ; selon toute probabilité, elle l'aura. **Un proverbe anglo-saxon dit : faites attention à ce que vous souhaitez, car ça pourrait bien vous arriver.**

Au-delà de ça, il y a une limite entre faire du syndicalisme et faire de la politique. **Attention au mélange des genres, attention à ne pas substituer l'un à l'autre.** Les syndicats sont là pour 1/ donner avis et suggestions aux politiques sur le bien ou le mal fondé de leurs décisions, 2/ défendre les intérêts professionnels des agents dans un contexte socio-économique défini par les politiques. C'est tout, et c'est déjà beaucoup.

La CFTC estime nuisible le PSD, tant pour les agents des douanes que pour la collectivité citoyenne. Elle l'a dit, et le répètera aussi longtemps que nécessaire. Dans la tourmente imposée du PSD, elle cherchera tous les moyens pour améliorer le sort des agents touchés, et leur ouvrir toutes les portes de sortie – ou d'entrée dans une nouvelle vie. Pour que le PSD ne se réduise pas à une voie digestive sans issue.

CFTC-Douanes : sur un autre ton.